A l’attention du service des ressources humaines

Nom de l’entreprise ………………………….

Adresse…………………………………

……………………………………

Madame, Monsieur,

Conformément à l’article 2bis de la CCT de secteur CP 311 du 18 septembre 1997 relative à la durée hebdomadaire du travail, je demande par ce courrier l’application de mon droit à des prestations hebdomadaires en 4 jours par semaine, ayant un contrat de ..h/semaine.

Je vous remercie de faire le nécessaire dès le prochain horaire, à savoir celui de la semaine du ………………

Pour rappel, cet article stipule que : « Les travailleurs à temps partiel avec un contrat de travail pour 24 heures par semaine au maximum, ont à leur demande écrite le droit de répartir leurs prestations sur quatre jours par semaine. Cette mesure s'applique à partir du 1er janvier 2000 ».

Fait le …./…../20.., à …………………

Nom, prénom et signature

Donné en main propre à …………………………………, le …./…../20..

Envoyé par courrier recommandé le …./…../20..